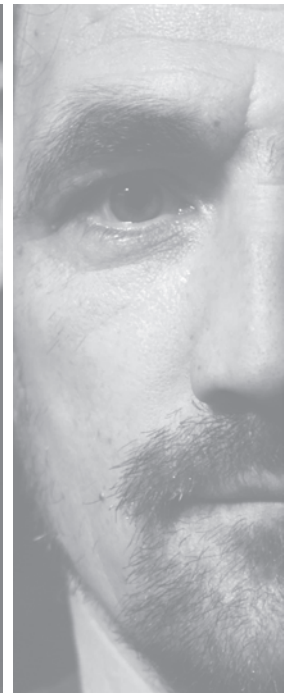
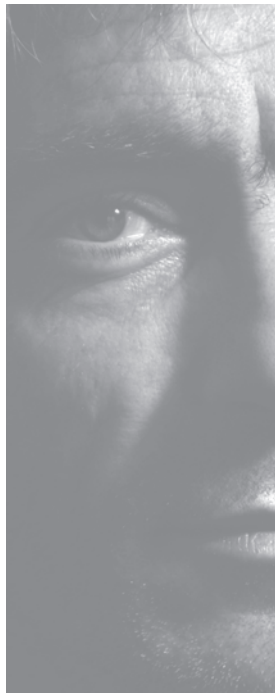
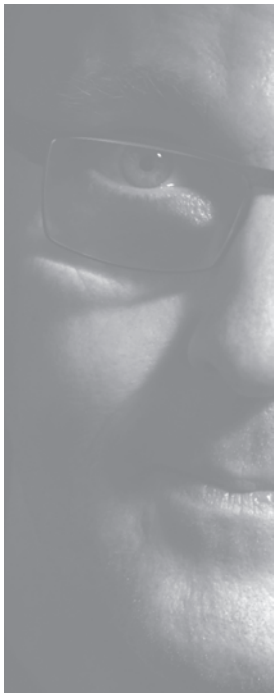


Dossier de presse

VISAGES DÉFENDUS

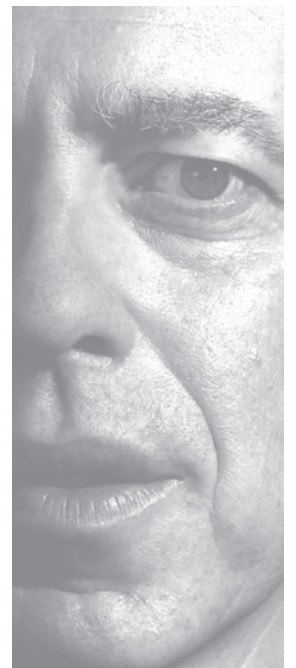
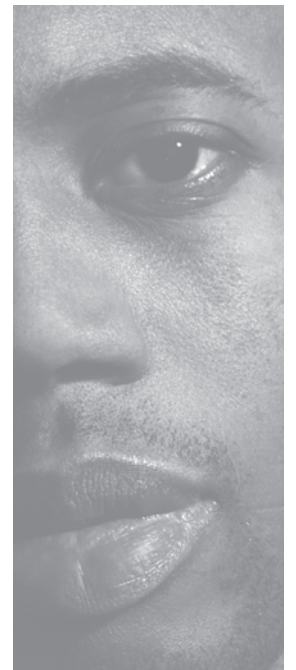
Un film de
CATHERINE RECHARD



RÉSUMÉ

En dehors de la figure de l'ennemi public, les seules images qui nous parviennent des personnes détenues sont des corps morcelés et des visages floutés. Une iconographie qui alimente la peur et le fantasme de dangerosité.

Avec les personnages, incarcérés ou qui l'ont été par le passé, *Visages défendus* interroge les conséquences de cette représentation caricaturale des détenus et ses effets au moment de la sortie de prison.



CONTACTS

CANDELA PRODUCTIONS Marie-Laurence et Franck Delaunay
3 rue d'Estrées - 35000 Rennes - candela.prod@laposte.net
Tel : + 33 2 99 78 26 67

Catherine Rechard - catherine.rechard@orange.fr



L'HISTOIRE DU FILM

Visages défendus est né des mésaventures rencontrées par *Le déménagement*, un précédent film réalisé en 2010 dans les prisons de Rennes.

Après avoir autorisé le tournage du film, l'administration pénitentiaire s'était arbitrairement opposée à sa diffusion télévisuelle, exigeant le floutage des visages des détenus. Une opposition de principe sur laquelle elle s'est arc boutée pendant dix huit mois.

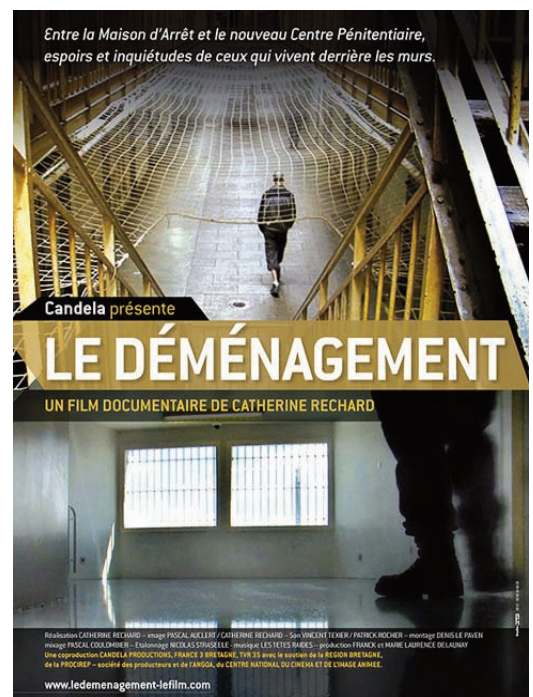
Les personnes détenues qui avaient choisi d'apparaître à visage découvert avaient bien sûr autorisé par écrit la diffusion de leur image comme le prévoit la législation sur le droit à l'image et l'article 41 de la loi pénitentiaire de 2009.

Après de multiples tentatives de recours amiables, soutenus par de nombreuses associations, nous avons déposé avec Maître Etienne Noël, un recours en excès de pouvoir au Tribunal Administratif de Paris.

L'affaire s'est conclue en notre faveur le 13 juillet 2012.

Le Tribunal Administratif a annulé la demande de l'administration, permettant ainsi la diffusion télévisuelle du film sans floutage.

Ces démêlés avec l'Administration Pénitentiaire ont favorisé l'émergence de questions essentielles sur l'incidence de la représentation des personnes détenues et donné naissance à *Visages défendus*.



NOTE D'INTENTION

La représentation du visage humain est au cœur d'enjeux qui dépassent le cadre de la prison. D'une manière générale, l'autorité entend gérer, contrôler, assigner sa place au visage.

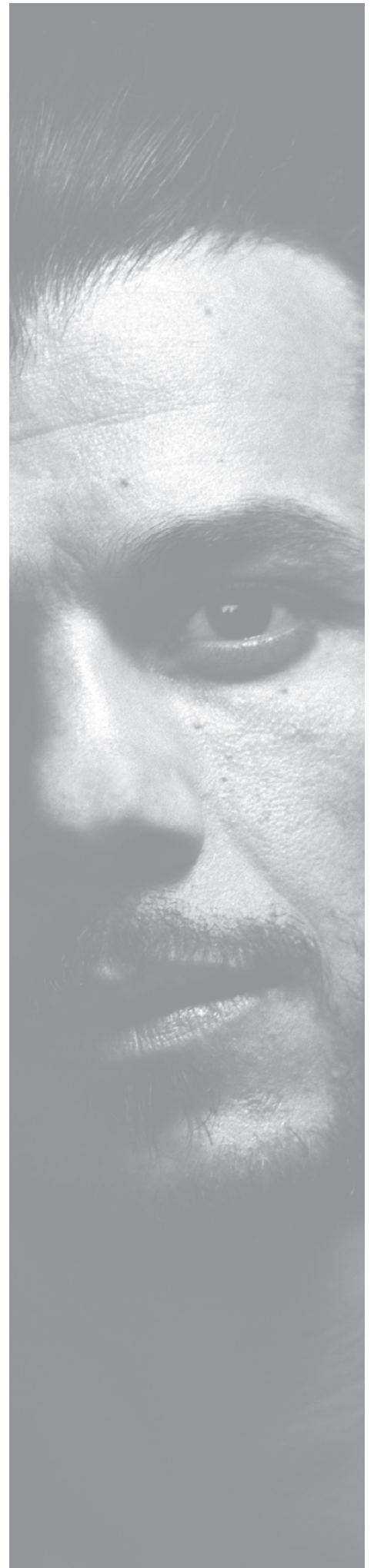
La gestion de l'image des personnes détenues a toujours constitué une question sensible pour la Direction de l'Administration Pénitentiaire. Selon les époques, elle a encadré de façon plus ou moins stricte la représentation des détenus dont elle a la charge, souvent au mépris de leur droit à l'image.

Les obstacles que l'institution dresse devant les artistes, documentaristes, journalistes qui interviennent en prison les dissuadent de montrer les visages des personnes détenues qui le souhaiteraient. Pliant devant cette injonction d'anonymat, ils l'intègrent comme une contrainte formelle.

C'est ainsi que les détenus sont le plus souvent représentés de manière anonyme : de dos, visages floutés, en gros plans, en contre-jour, une iconographie basée sur la disparition de l'individu.

A quoi ressemble alors le visage de ceux sur lesquels prospèrent les fantasmes sécuritaires ? Pour élaborer cette image mentale, les citoyens n'ont à leur disposition que les représentations proposées par les médias. Sans identification possible, il est toujours permis de penser que le monstre c'est l'autre, celui qui doit être banni de l'humanité.

Dès lors que prospère une telle vision des personnes incarcérées, alors que s'agitent les épouvantails de la récidive et de la dangerosité, comment la personne qui sort de prison peut-elle trouver chez ses concitoyens, un accueil propre à favoriser son retour dans la société ? Quelle est la part du regard de l'autre dans la dite réinsertion ?





PHILOSOPHIE EN PRISON

Thierry Receveur est professeur de philosophie. Une fois par semaine, il donne ses cours à la maison d'arrêt d'Epinal.

S'adaptant à son auditoire, il passe des étudiants de l'Université de Nancy, aux élèves de terminale et aux détenus de la maison d'arrêt.

Partie prenante du tournage, il a proposé à ses élèves, un cycle de huit séances consacrées à une réflexion sur le visage.

Les détenus volontaires du cours de philosophie l'ont été aussi pour participer au film et s'interroger sur leurs propres représentations.

Pour Thierry, il s'agissait de mettre en évidence la façon dont la pensée philosophique résonne avec ce questionnement sur le visage de ceux que la société préfère ne pas voir. Il s'est appuyé sur des textes qui placent le visage au centre de la relation à autrui.

La question de l'image de soi interroge les participants sur leur place dans la société. Chacun se projette au jour de sa sortie, dans un avenir plus ou moins lointain.

Tous les jeudis, le cours de philosophie fait circuler la parole et affleurer la pensée. Le film rend audible les mots des détenus qui majoritairement se sont impliqués dans le film à visage découvert et auraient refusé de le faire de façon anonyme.



LES PERSONNAGES

En contrepoint aux témoignages des trois personnages principaux, nous retrouverons les élèves du cours de philosophie dans la maison d'arrêt, tout au long du film.

YANN

Yann a été incarcéré à Rennes-Vezin. Responsable d'un accident de la circulation, il revient sur le moment où sa vie a basculé, où il a endossé le masque de détenu. Il revient sur les difficultés à la sortie de prison, de se réapproprier son image. Il dit avoir ressenti un soulagement après avoir pris pour la première fois la parole en public pour témoigner de son incarcération. Raconter « sa prison » lui a permis de se rapprocher de ses frères qui avaient rompu les liens.



CHRISTOPHE

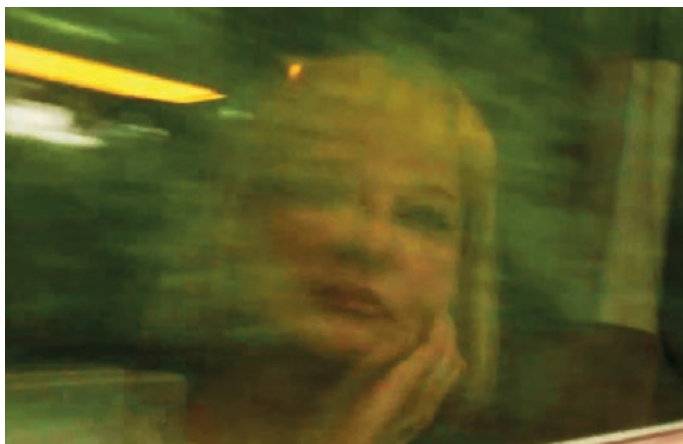
Christophe est responsable d'un jardin partagé dans la banlieue de Bordeaux. Prenant le parti de témoigner sur ses quatre années passées en prison, il a relaté son expérience dans un livre écrit en détention. Il est membre actif de l'OIP et anime une émission de radio hebdomadaire consacrée à la prison. Christophe est convaincu que le regard du public peut évoluer et que la rencontre peut enrayer la peur de l'autre qui fonde le populisme.



BERNADETTE

Incarcérée à Rennes au moment du tournage, elle bénéficiait déjà depuis plusieurs années, de permissions grâce auxquelles elle a pu participer au film.

Elle porte un regard affuté sur la dépersonnalisation qu'elle vit au quotidien. L'administration dispute aux détenus jusqu'à leur reflet et pour des « raisons de sécurité », les seuls miroirs autorisés en cellule ne peuvent excéder 15 x 20 cm. Disposés côte à côte, le visage qui s'y reflète est fragmenté à la façon d'une peinture cubiste. Aujourd'hui, Bernadette termine sa peine sous bracelet électronique.





FICHE TECHNIQUE

VISAGES DEFENDUS

Film documentaire 75 mn

Une COPRODUCTION

Candela productions et TVR

EQUIPE

Auteur – Réalisatrice **Catherine Rechard**
Production **Marie-Laurence et Franck Delaunay**
Images **Pascal Auclert – Catherine Rechard**
Son **Xavier Fontaine – Victor Pichon**
Montage **Grégory Nieuviarts**
Musique Originale **Alice Guerlot-Kourouklis**
Mixage **Frédéric Hamelin**
Étalonnage **Fred Fleureau**

AVEC LE SOUTIEN de

Centre National du Cinéma et de l'image animée,
Région Bretagne, Ville de Rennes,
Procirep, société des producteurs et Angoa
Secours Catholique

LIEUX DE TOURNAGE Paris, Rennes, Epinal

FORMAT DU TOURNAGE HD

DATE DE PRODUCTION 2015

FORMAT DE PRODUCTION DCP/ Bétanum / Blu-ray / DVD

PRODUCTION / DIFFUSION Candela Productions

3 rue d'Estrées, 35000 Rennes

candela.prod@laposte.net

Tél : + 33 2 99 78 26 67





PROJECTIONS

Les projections sont souvent suivies de débat, en présence de la réalisatrice et quelquefois de certains personnages. Pour certaines, organisées en relation avec des associations OIP (Observatoire International des Prisons), Citoyens et justice, Secours Catholique, Génépi...

Rennes TNB / Avant-première

Paris SCAM / Avant-première

Nanterre Génépi

Nancy Festival de l'IRTS de Nancy

Epinal Secours catholique

Echirolles Citoyens et justice

Marseille Cinéma Le Gyptis

La Roche Bernard

Brest Emergence / Citoyens et justice

Guingamp

Carhaix

Cesson Sévigné

Paris Le Luminor Addoc

Lorient Génépi

Saint-Ouen l'Aumône Cinéma Utopia / ESPERER 95

Douarnenez Festival de cinéma

Saint-Etienne

Roannes

Bayonne





BIO — FILMOGRAPHIE

Catherine Rechard est photographe et documentariste. Elle a rejoint l'agence de photographes *Signatures* en 2007, a suivi la formation des *Ateliers Varan*, est membre de l'association *Addoc*.

Elle accompagne des ateliers – ateliers-rencontres, ateliers de programmation ou de pratique – en relation avec ses projets de film ou de photographies.

FILMS DOCUMENTAIRES

Le droit d'avoir des droits

En production - Un film à la patte

Visages défendus

75 mn - Candela Productions 2015

Sémantique carcérale

9 mn - Candela Productions 2015

Vue imprenable

66 mn - Crescendo films 2013

Le déménagement

52 mn - Candela Productions 2010

Une prison dans la ville

52 mn - Zarafa films 2007

Pandore ouvre-toi

25 mn - Nord-Ouest Théâtre 2005`

Paulette Leroy

24 mn - Ateliers Varan 2004



Elise Padovani pour Zibeline - Mars 2016

Jouant sur le double sens du mot «défendus», Catherine Rechard s'interroge sur cette privation d'identification qui sous couvert de «protéger» la vie privée des condamnés et de favoriser leur future réinsertion sociale, «interdit» des images qui disent à tous à quel point ces gens nous ressemblent.

Le film commence par trois courtes séquences où une femme et deux hommes vont chacun à tour de rôle, dévoiler leur visage.

La première baissera le miroir derrière lequel elle se cachait, le deuxième s'extraira d'un bas ajouré, le troisième jettera un à un, les masques blancs superposés qui le dissimulaient. Parallèlement sera lu le texte de l'article 41 du 24 novembre 2009, affiché à l'écran, légiférant le droit à l'image en prison. Comme dans toute bonne introduction, tout est là : la proximité, l'empathie créées par le gros plan, l'identité occultée/retrouvée, les visages «défendus» du titre, auxquels la réalisatrice accolera un corps, une parole, un parcours.

Ces trois-là verront la prison du dehors, en extérieur nuit ou jour, évoquant leur incarcération : le sentiment de perte de soi sous le regard des gardiens et des co-détenus, le temps qui n'avance plus linéairement mais tourne inexorablement en rond.

Leurs mots sont simples, efficaces.

Elle, Bernadette, parle du maquillage, de la coquetterie dont elle n'a envie que « dehors » durant ses permissions et s'ouvre aux autres en intégrant la communauté d'Emmaüs.

L'un, sans beaucoup d'illusions sur la société, se reconstruit par l'écriture, cultive son jardin,

disserte sur les mauvaises herbes, élève des brebis qu'il désigne par un matricule. L'autre se reconstitue à petites avancées et s'en-visage à nouveau.

Rien ne les désigne comme anciens taulards, rien ne les désignait d'ailleurs comme futurs criminels. Frères humains, disaient les pendus de Villon du haut de leur potence...

A l'intérieur de la Maison d'arrêt d'Épinal, atelier de philosophie à l'usage de volontaires. Le maître explique à ses « étudiants » les vieilles théories anthropologiques du « criminel-né » et à partir de leurs interventions, retrouve tout naturellement Socrate, Montesquieu, Foucault, Ulysse aux mille visages et Achille à l'unique vérité, et même ce vieux Robinson, qui se perd peu à peu pour n'être plus ni dé-visagé, ni nommé.

La réflexion se poursuit : penser ce que je suis, ce que je montre, ce que l'on voit et me renvoie. La documentariste hors champ intervient à peine, ses questions se formulent presque à voix basse. Discrète, elle s'efface totalement à la fin de son film devant les belles photos en noir et blanc de ses protagonistes parmi lesquelles se glisse celle du professeur. Photos qui s'imposent comme une identité retrouvée avec ses contrastes et sa part d'ombre.

*« Visages défendus » :
Quand les associations adhérentes se mobilisent
pour faire évoluer le regard porté
sur les personnes détenues
(Article d'Hubert Dalberto, adhérent de Citoyens et Justice)*



[Visualiser la bande annonce](#)

Au moment où son documentaire "Le déménagement" rencontrait des difficultés dans sa diffusion au motif que les personnes détenues y prenaient part à visage découvert, Madame Catherine Réchard, réalisatrice, s'interrogeait sur le traitement de l'image, et plus particulièrement du traitement de l'image de la personne détenue, sur le plan social et philosophique. Pourquoi flouter le visage des personnes détenues ? Quelles sont les incidences pour les personnes concernées dans le processus de réinsertion ? Quelle image faut-il rétablir ? Celle de la personne détenue ? Celle des prisons ?

Entretenant un contact étroit avec le CHRS d'Emergence depuis la manifestation "Informations Confidentielles : rencontres publiques sur le thème de la prison" (mars 2012 à Brest) qui avait soutenu la cause du "déménagement", Madame Catherine Réchard avait naturellement investi en février 2015 dans le cadre de la réalisation de son nouveau documentaire, ce lieu de vie afin de tirer une série de portraits des personnes accompagnées et leurs accompagnants et engager un échange avec eux sur le droit à l'image.

Début 2016, une projection "privée" du documentaire « Visages défendus » est organisée à Emergence, entre les personnes accompagnées et les personnes accompagnantes. A l'issue de la projection, les avis furent unanimes. "C'est un beau travail, respectueux des gens, qui raconte et pose les questions différemment".

C'est à l'occasion de la projection organisée par Citoyens et Justice à Echirolles que l'idée d'organiser une projection à Brest a pris forme avec l'équipe de direction d'Emergence. L'équipe éducative et les résidents, nombreux, se sont mobilisés pour la préparation de cet événement et sa médiatisation à l'échelle du territoire brestois.

Le 7 avril 2016, 113 personnes étaient présentes à la projection proposée par l'association Emergence et ses partenaires d'un soir, Madame Catherine Réchard, Candela Production, Ciné Phare, le Cinéma "Les Studios" de Brest. Un buffet préparé par les personnes accompagnées et l'équipe éducative a ponctué la soirée et réuni des personnes initiées et non initiées au débat pénal/pénitentiaire.

"Le film nous raconte l'après prison. Il porte un regard sur le processus de réinsertion. Quel est le rôle de l'image dans ce processus ? Evoqués par les "visages défendus", Socrate, Montesquieu, Sartre, Foucault font partie des témoins."

Formidable outil de sensibilisation, ce film se prête très facilement à l'organisation de projection débats.

Soucieuse de soutenir le message de ce film et la parole des personnes qui y ont pris part, Citoyens et Justice a décidé de soutenir ce film dans sa distribution notamment en souhaitant organiser des projections-débats qui pourraient avoir lieu en région grâce aux soutiens de ses adhérents et ce sans attendre les Journées Nationales Prisons au sein desquelles il serait souhaitable que ce documentaire trouve sa place.

Aussi, si vous souhaitez vous inscrire dans cette démarche, la fédération se tient à votre disposition pour vous aider dans le montage de votre événement !

Objet d'une première projection-débat à l'occasion du dernier rassemblement de la Commission nationale Post sententielle au cinéma Pathé d'Echirolles le 17 mars 2016, « Visages défendus » donnera lieu à une nouvelle projection-débat en présence de la réalisatrice, de Madame Myriam de Crouy-Chanel, Vice-Présidente de l'Application des Peines du TGI de Beauvais, de Madame Stéphanie Lassalle, et des intervenants d'ESPERER 95 et la Sauvegarde du Val d'Oise le 02 juin 2016 à l'Utopia de Saint Ouen-l'Aumône sur proposition de l'association ESPERER 95.

PONTOISE
SAINT-OUEN L'AUMÔNE



LES HORAIRES (format PDF)

DU 25/05/16 AU 31/05/16

DU 01/06/16 AU 07/06/16

DU 08/06/16 AU 14/06/16



FESTIVAL DE CANNES 2016

SOIRÉES-DÉBATS

JEUNE PUBLIC
et SCOLAIRES

PROCHAINEMENT

VIDEO EN POCHE



LES FILMS PROGRAMMÉS

DU 26/05/16 AU 01/06/16

A WAR

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES

CAFÉ SOCIETY

COMME DES LIONS

COURT (EN INSTANCE)

D'UNE PIERRE DEUX COUPS

DEMAIN

DOUGH (D)

ELLE

GOOD LUCK ALGERIA

GREEN ROOM

JULIETA

KUNG FU PANDA 3 (D)

L'ANGE BLESSÉ

LA BELLE ÉQUIPE

LA SOCIOLOGUE ET L'OURSON (D)

LA VACHE

LE GARÇON ET LA BÊTE

LES HABITANTS (D)

LES MALHEURS DE SOPHIE

MA LOUTE

MEKONG STORIES (D)

MERCI PATRON

MONEY MONSTER

Mr GAGA, SUR LES PAS D'OHAD
NAHARIN

TURILAS ET JÄÄRÄ, rois de la bidouille



Séance unique le jeudi 2 juin à 20h30 à Utopia Saint-Ouen l'Aumône organisée par **Espérer 95**, suivie d'une rencontre autour de la situation des personnes incarcérées ou sorties de l'incarcération avec **Catherine Rechard**, réalisatrice du film, **Myriam De Crouy Chanel**, Vice-Présidente de l'Application des Peines au Tribunal de Grande Instance de Beauvais, **Stéphanie Lassalle**, conseillère technique de la Fédération socio-judiciaire Citoyens & Justice, et les intervenants d'ESPERER 95 et de la Sauvegarde du Val d'Oise.

VISAGES DÉFENDUS

Catherine RECHARD - documentaire France 2016 1h15mn -

Du 02/06/16 au 02/06/16

L'origine de ce film tient à une de ces lois absurdes comme notre belle République sait en pondre en ces temps liberticides. En l'occurrence et en 2009, le législateur a cru bon de régir le droit à l'image des personnes incarcérées. Avec au cœur de cette loi un flou, qui a permis à l'administration pénitentiaire de réprimer un peu plus l'expression des détenus. En 2011, la réalisatrice Catherine Rechard réalisait *Le Déménagement*, un film sur le transfert des prisonniers rennais depuis leur vieille prison de centre ville vers un établissement pénitentiaire flambant



neuf de la périphérie. Elle observait ainsi les conséquences pour les détenu(e)s : amélioration des conditions d'hygiène et de promiscuité, au détriment toutefois d'une proximité, d'une certaine chaleur humaine. Mais au moment de sa diffusion prévue sur France 3, l'administration pénitentiaire exigeait le floutage des personnes incarcérées interviewées. Et un long combat juridique commençait, que gagna finalement la réalisatrice.

Catherine Rechard, à l'aune de cette expérience en partie douloureuse, a décidé d'interroger, à travers cette question de l'image, l'identité qu'ont ces personnes que l'on retire temporairement du monde et à qui on veut retirer jusqu'au visage. Avec en filigrane la question du cliché accolé au prisonnier. Et bien sûr, dans un deuxième temps, les obstacles à sa réinsertion.

Le film, passionnant, croise autant un atelier monté par un philosophe à la maison d'arrêt d'Epinal – avec des discussions formidables – que le parcours de trois détenus qui sont sortis : Yann, dont la vie tout à fait ordinaire a basculé lors d'un accident de la route mortel sous emprise de l'alcool ; Bernadette, une femme élégante et brillante dont on connaîtra peu les antécédents, et qui tente de se reconstruire à sa sortie auprès de la communauté d'Emmaüs ; tandis qu'un troisième détenu déjà âgé trouve dans le jardinage et le témoignage sur la prison au micro de Radio Libertaire un chemin à sa vie. Peu à peu s'effacent tous les clichés : quels que soient les actes que ces personnes aient commis et qu'auraient pu commettre n'importe qui, elles ont une force d'âme que l'expérience carcérale n'a pas réussi à détruire, une capacité de réflexion forgée par des années face à eux mêmes. Et le constat est éclairant et salutaire.



L'ancienne prison Jacques-Cartier, à Rennes.

CATHERINE RECHARD

LA PRISON VA DANS LE MUR

Ils ont quitté une maison d'arrêt vétuste pour un établissement moderne. Non moins surpeuplé. Et déshumanisé. Détenus et personnel témoignent.

Le Déménagement
DIMANCHE 21.55
Planète+ Justice

Comment évaluer des conditions d'enfermement « acceptables » ? Peut-on incarcérer sans déshumaniser ? Relancées par le scandale récent suscité par l'insalubrité des Baumettes, ces interrogations irriguent le documentaire *Le Déménagement*, qui relate le transfert des détenus de la vieille prison Jacques-Cartier de Rennes à la prison moderne de Vezin-le-Coquet, en mars 2010. « Je m'interrogeais sur la

façon dont on pouvait vivre dans ces établissements tout neufs, explique la documentariste Catherine Rechard, déjà auteure de photos sur la détention et d'un film sur la maison d'arrêt de Cherbourg (*Une prison dans la ville*). Je me demandais si le confort matériel suffisait à assurer une existence décente, si la nouveauté impliquait forcément le progrès. »

Un débat de fond, trop rarement traité à la télévision¹, auquel il a été très compliqué de donner une visibilité. Car pendant près de deux ans, la diffusion

du documentaire à la télévision a été bloquée par l'administration pénitentiaire. Cette dernière exigeait que les détenus apparaissent floutés à l'écran – au motif de préserver leur réinsertion – alors qu'ils avaient accepté de témoigner à visage découvert. A cette décision, Catherine Rechard avait opposé « le droit à la liberté d'expression des personnes incarcérées ». S'en était suivie une polémique, finalement tranchée par la justice en faveur de la réalisatrice. « Montrer les visages était important parce que cela induit une véritable relation au spectateur. On a trop pris l'habitude, en "anonymisant" les détenus, de les mettre à distance, d'entretenir une image de dangerosité, de ne pas les considérer comme des personnes. »

Son film² montre donc les détenus évoquant, face caméra, leurs conditions de vie, leurs attentes et leurs angoisses, avant et après le déménagement. A Jacques-Cartier, établissement surpeuplé, vétuste mais implanté au cœur de la ville, ils voient depuis leurs fenêtres « un parking, des habitations, les gens qui partent au travail ». Certains se plaignent de la promiscuité, du bruit, d'autres évoquent la liberté de circuler d'un étage à un autre, la proximité avec le personnel. A Vezin, changement radical. Dans cette prison mixte, située en périphérie, les détenus ont la possibilité d'être seuls, bénéficient de douches

en cellule, ont accès à des unités de vie familiale. Mais de leurs fenêtres, ils aperçoivent désormais une zone industrielle, « du béton, des grillages ». Et se plaignent d'une atomisation des relations sociales, d'une « déshumanisation ». « L'isolement est tel que les personnes incarcérées en viennent à regretter des choses aussi absurdes que se regrouper sur les paliers pour se rendre aux douches collectives, dit la réalisatrice. Le moindre déplacement devient important. Ça ne signifie pas que les détenus regrettent les douches collectives, mais que le lien social leur manque. » Idem pour les surveillants qui « se voient moins, parce que la nouvelle architecture est cloisonnée, et qu'ils travaillent dans des bâtiments différents ».

Si Catherine Rechard évite de prendre parti, et appuie sa démonstration exclusivement sur les témoignages des détenus et du personnel pénitentiaire, *Le Déménagement*, en filigrane, remet en question la politique carcérale hexagonale. Depuis le plan Perben de 2002, la France poursuit un programme de construction de prisons toujours plus gigantesques, toujours plus modernes. « Or cela ne résout pas tout, puisqu'on sait bien que plus on construit, plus on incarcère », déplore la réalisatrice. De fait, dès octobre 2011 – soit à peine plus d'un an et demi après le déménagement –, la CGT du centre pénitentiaire de Vezin pointait déjà la surpopulation carcérale dans une prison qui regroupait, d'après elle, 768 détenus pour 690 places. En avril dernier, une mutinerie a éclaté à Vezin et un surveillant a été agressé. Suivie d'une grève, une semaine après, pour dénoncer les conditions de travail et le manque d'effectifs de l'administration.

Faut-il pour autant regretter les anciennes prisons ? Ce n'est pas ce que suggère le film. Qui se contente de dévoiler un état de fait, sans proposer de solutions toutes prêtes. « Faire bouger la politique carcérale, je n'y crois pas. Mais j'espère au moins que mon film crée une empathie, une identification avec ces gens qui sont derrière les murs. »

— **Hélène Marzolf**

¹ Hasard de la programmation, le monde carcéral est aussi abordé par le film de Didier Cros, *Parloirs*, sur France 2, mardi à 22h15 (lire pages 34 et 112).

² Il vient d'être diffusé sur plusieurs antennes régionales de France 3 et sur TV Rennes.